



Avec le soutien de :



Projet Alimentaire Territorial

Atelier de travail - Circuits courts



projet alimentaire territorial

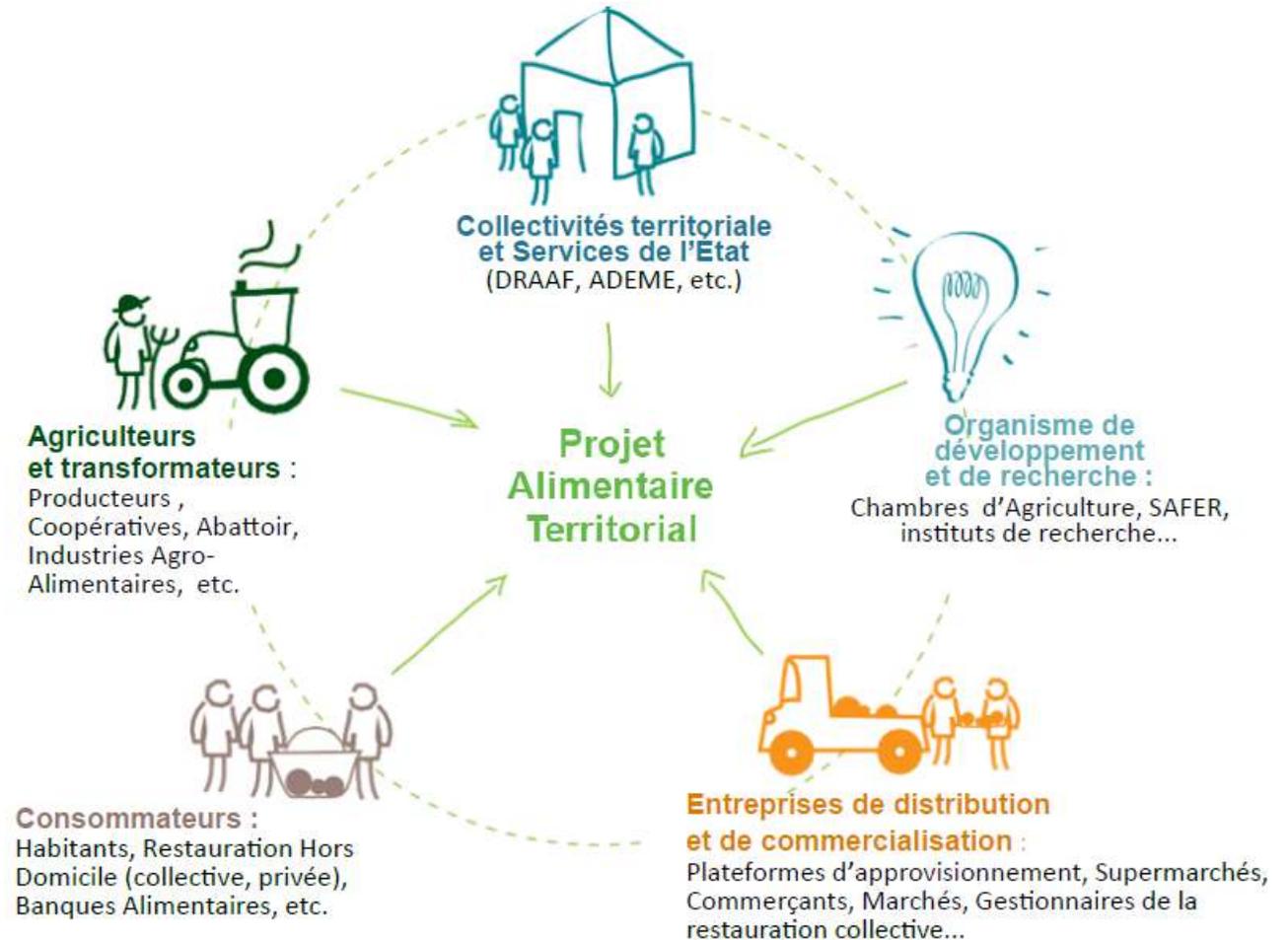
NiortAgglo - Haut Val de Sèvre

Atelier du 09/10/20
Support et compte-rendu



Un Projet Alimentaire Territorial, qu'est-ce que c'est ?

- Un diagnostic partagé des **enjeux clés du territoire** ;
- Une cartographie de l'ensemble **des acteurs et de leur vision** ;
- **Un espace de mobilisation des acteurs institutionnels et économiques** ;
- **Un outil d'aide à la décision** pour formuler **une stratégie alimentaire partagée**



* DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

ADEME : Agence de la transition écologique

Un Projet Alimentaire Territorial, à quoi ça sert ?

- **Une stratégie alimentaire du territoire** déclinée autour d'enjeux partagés ;
- **Un outil d'animation et de concertation** ;
- **Un plan d'actions opérationnel** porté par les acteurs du territoire ;
- L'identification des **ressources et moyens à mobiliser**





Concrètement, comment ça va se passe ?

niort agglo
Agglomération du Niortais

Novembre 2019 > Février 2020

Co-construction du diagnostic

Validation des enjeux et des axes
prioritaires

Octobre 2020 > Mars 2020

Animation de la concertation & construction d'une feuille de route

5 ateliers de travail

*Animation d'une concertation autour de la restauration collective
Animation / sensibilisation des élus*

Construction d'un observatoire du PAT

Validation du plan d'action et réunion publique

Déroulé de notre atelier

- Interconnaissance des participants - 15 min
- Quelques éléments de diagnostics - 30 min
- Témoignage - 30 min, Anthony Zarka, maraicher à La Chapelle Bâton et Jean-Robert Morille, éleveur de canards gras à Augé

>> Pause et installation des travaux par sous groupe - 15 min <<

- Ateliers autour des axes de travail priorités - 60 min
- Restitutions et conclusions - 30 min

Les résultats attendus de l'atelier :
En rapport avec les objectifs du PAT,
construire une matrice axes
stratégiques/freins/leviers/actions
pour **maintenir et
développer l'élevage à
l'herbe**

01

Principaux éléments issus du diagnostic

Circuits courts : pistes d'action pour le développement et la structuration de l'offre

L'action est-elle pertinente au regard du diagnostic et des objectifs du PAT ?

Objectifs du PAT visés par les actions

1. Faire de la préservation de l'environnement un levier pour développer l'agriculture

Favoriser l'accès au foncier pour les projets agricoles en lien avec les objectifs du PAT

Préserver la ressource en eau

2. Créer de la valeur ajoutée dans les filières agricoles du territoire

Favoriser la montée en gamme des productions du territoire ✓

Créer de nouveaux lieux de vente de produits locaux

Diversifier les gammes de produits pour le marché local en développant la transformation ✓

Diversifier l'offre en produits locaux en couvrant les principaux manques ✓

3. Permettre des pratiques alimentaires saines et durables pour tous les publics sur tout le territoire

Rendre visible les filières et les produits locaux auprès des consommateurs

4. Soutenir l'approvisionnement de la restauration collective en denrées locales, de qualité et durables ✓

5. Reconstruire du lien entre les acteurs du système alimentaire, des producteurs aux consommateurs ✓

Analyse tirée du diagnostic

Environ 80 agriculteurs du Niortais et du Haut Val de Sèvre commercialisent tout ou partie de leurs productions en circuits courts. La **production locale en circuits courts ne permet pas de répondre à la demande, notamment en fruits et légumes, en volailles et en produits laitiers transformés.**

La vente en circuits courts permet notamment aux producteurs **d'améliorer leurs revenus**, de redonner du **sens à leur travail** en étant davantage en contact avec les consommateurs

Les **consommateurs** recherchent quant à eux des produits de qualité, **d'avantage de proximité avec les producteurs**

La **maîtrise de la transformation par les producteurs** est un atout pour le développement de leur activité en circuits courts

Comment accompagner les porteurs de projets d'installation ou de diversification pour répondre à la demande en produits locaux vendus en circuits courts ?

Quels sont les besoins en outils de transformation et quelles sont les possibilités de mutualisation ?

Quels sont les modes et lieux de vente les plus pertinents à développer ?

Diagnostic : Agriculture et filière

Les producteurs en circuits courts sur la CAN et le HVS

- 74 exploitations enquêtées sur les territoires de la CAN et du HVS
- 7 exploitations retirées de ce traitement
- 12 exploitations combinent 2 à 4 productions en CC*
- Les productions les plus répandues sur les 2 territoires :
 - ✓ Viande bovine
 - ✓ Maraichage (diversifié ou plein champ)
 - ✓ Lait de chèvre et/ou de vache

	nb d'expl. concernées	unité de production	nb unité mini / exploitation	nb unité maxi / exploitation	somme sur les 2 territoires
maraichage	15	ha	0,3	11,2	48,25
arboriculture et viticulture	3	ha	0,3	1	1,66
céréales et oléoprotéagineux	5	ha	0,2	20	26,7
lait de vache et/ou chèvre	11	l	16 600	830 000	1 264 000
volailles de chair et grasses	8	têtes	600	18 000	302 400
porc	3	têtes	5	100	117
viande bovine	33	têtes	2	35	372
viande ovine	NC		NC	NC	NC
miel	6	kg miel	100	10 000	21 500
œufs	NC		NC	NC	NC

* CC : Circuits Courts

NC : Non concerné (lié au faible nombre d'exploitations agricoles concernées)

Estimation du niveau de couverture des besoins alimentaires locaux

Besoins alimentaires locaux

Demande alimentaire du territoire en volume			
Territoire :	CAN		
Nombre d'habitants	119500		
Consommation du territoire en viande, en tonnes par an			
porc	3 050	tonnes par an	
volaille	2 090	tonnes par an	
viande bovine	1 429	tonnes par an	
viande ovine	206	tonnes par an	
Consommation du territoire en produits laitiers, en tonnes par an			
beurre	370	tonnes par an	
crème	442	tonnes par an	
fromages	1494	tonnes par an	
produits ultrafrais	3346	tonnes par an	
lait liquide	4541	tonnes par an	
Equivalent 1000 l transi	36220	milliers de l par an	
Consommation du territoire en produits végétaux, en tonnes par an			
fruits**	4433	tonnes par an	
légumes**	8368	tonnes par an	
céréales	7254	tonnes par an	
Répartition entre les achats des ménages et les achats de la RHD			
	Ménages	Restauration Hors Domicile*	unités
porc	2 348	701	tonnes par an
volaille	1 839	251	tonnes par an
viande bovine	1 186	243	tonnes par an
viande ovine	166	40	tonnes par an
lait transformé	31874	4346	milliers de l par an
fruits	3679	754	tonnes par an
légumes	6945	1423	tonnes par an
céréales	5846	1407	tonnes par an

* RHD : Restauration Hors Domicile

Demande alimentaire du territoire en volume			
Territoire :	HVS		
Nombre d'habitants	31500		
Consommation du territoire en viande, en tonnes par an			
porc	804	tonnes par an	
volaille	551	tonnes par an	
viande bovine	377	tonnes par an	
viande ovine	54	tonnes par an	
Consommation du territoire en produits laitiers, en tonnes par an			
beurre	98	tonnes par an	
crème	117	tonnes par an	
fromages	394	tonnes par an	
produits ultrafrais	882	tonnes par an	
lait liquide	1197	tonnes par an	
Equivalent 1000 l transi	9548	milliers de l par an	
Consommation du territoire en produits végétaux, en tonnes par an			
fruits**	1168	tonnes par an	
légumes**	2206	tonnes par an	
céréales	1912	tonnes par an	
Répartition entre les achats des ménages et les achats de la RHD			
	Ménages	Restauration Hors Domicile*	unités
porc	619	185	tonnes par an
volaille	485	66	tonnes par an
viande bovine	313	64	tonnes par an
viande ovine	44	11	tonnes par an
lait transformé	8402	1146	milliers de l par an
fruits	970	199	tonnes par an
légumes	1831	375	tonnes par an
céréales	1541	371	tonnes par an

Estimation du niveau de couverture des besoins alimentaires locaux

Couverture alimentaire totale

Méthode : Il s'agit ici de comparer les volumes produits et destinés au marché local (voir détail pages précédentes) et les volumes nécessaires à la consommation locale. Ce travail permet d'estimer le niveau de couverture alimentaire par famille de produits

Offre disponible sur le territoire, vente directe et circuits locaux (GMS et artisans)

	Commercialisés sur le territoire	Unités	Niveau d'autonomie alimentaire
porc	4 094	têtes par an	8,5%
volaille	82 748	têtes par an	3,1%
viande bovine	554	têtes par an	6,4%
viande ovine	751	têtes par an	3,0%
lait transformé	320	milliers de l par an	0,7%
fruits frais*	4	ha par an	0,9%
légumes frais*	66	ha par an	4,9%
céréales et pain	102	ha par an	7,6%

* hors produits exotiques et agrumes, conserves et plats préparés, ces résultats tiennent compte des pertes à la consommation (8 % en moyenne RHD et ménages)

Tableau : offre disponible, estimée en unités de production, intégrant les volumes produits par les producteurs du territoire du PAT et ceux mis sur le marché local par les IAA du territoire du PAT.
Lecture : 554 têtes de viande bovine sont commercialisés par an par des opérateurs locaux, cela représente 6,4% de la demande des habitants du territoire

Estimation de la couverture alimentaire sur le territoire du PAT, par famille de produits, Triesse Gressard, AFIPAR - 2020

La méthode employée présente plusieurs limites :

- Concernant la production destinée à la consommation locale, le détail est précisé dans les pages précédentes, certains chiffres étant manquants, il est certain que le niveau de couverture alimentaire n'est pas juste pour toutes les filières. Pour exemple, sur la filière fruits, des pommes issues des vergers Gazeau sont consommées par les habitants du PAT. Néanmoins, il n'a pas été possible d'évaluer les volumes destinés au marché local.
- Les opérateurs commercialisant sur le territoire dont les résultats nous ont été communiqués interviennent au-delà du territoire du PAT, leurs volumes commercialisés sont estimés selon la part de la population du PAT par rapport à leur zone de chalandise déclarée (farine, viande bovine).

Résultats :

Avec ces hypothèses, on constate que le taux de couverture alimentaire est très variable selon les familles de produit et les territoires :

- Niveau de couverture assez élevé, par rapport à un objectif modeste de 10 %, sauf en fruits et légumes fixés à 15 % :** la viande bovine sur la CAN et CC HVS, la viande porcine, les céréales pour les deux territoires
- Niveau de couverture moyenne :** les produits laitiers pour les deux territoires, les légumes
- Niveau de couverture faible :** les fruits sur les deux territoires, la viande ovine et les volailles sur les deux territoires

* RHD : Restauration Hors Domicile

GMS : Grande et Moyenne Surface

IAA : Industrie Agro-Alimentaire

Estimation du niveau de couverture des besoins alimentaires locaux

Besoins alimentaires locaux - Focus sur les besoins en circuits courts

Méthode :

Les besoins en circuits courts sont estimés à partir d'un objectif de couverture de la demande en circuits courts, voir tableau ci-dessous, elle ne comprend pas l'offre locale des filières qui vise une autre demande, à examiner séparément. L'objectif de couverture de la demande en circuits courts est parfaitement discutable et repositionnable au vu des ambitions politiques du PAT. Les unités de production correspondantes sont une modélisation d'ateliers dont les dimensions sont cohérentes avec les investissements à réaliser (en transformation notamment) et rémunérant les emplois intégrés au modèle

Ressource manquante en produits locaux			
	Objectif d'approvisionnement des ménages	Objectif d'approvisionnement de la RHD	Volumes suppl. à produire par an
porc	10%	10%	775 têtes par an
volaille	10%	10%	183 904 têtes par an
viande bovine	10%	10%	509 têtes par an
viande ovine	10%	10%	1 763 têtes par an
lait transformé	10%	10%	4 283 milliers de l par an
fruits frais*	15%	10%	57 ha par an
légumes frais*	15%	10%	125 ha par an
céréales et pain	10%	10%	375 ha par an

Ateliers à créer pour la transition alimentaire		
	Nb d'ateliers à créer	Nb d'emplois correspondants**
porc	2	5
volaille	20	61
viande bovine	13	25
viande ovine	4	4
lait transformé	86	171
fruits frais*	11	34
légumes frais*	42	75
céréales et pain	94	94
Total	272	469

* hors produits exotiques et agrumes, conserves et plats préparés, ces résultats tiennent compte des pertes à la consommation (8 % en moyenne rhd et ménages)

** à la transformation uniquement pour les ateliers animaux

Lecture : on estime que pour couvrir la demande alimentaire locale à 15 % en légumes, il faudrait 125 ha de maraîchage supplémentaires, soit 42 ateliers permettant la création de 75 emplois directs

Résultats : les besoins des deux territoires en ateliers commercialisant en circuits courts sont ainsi identifiés par ordre de priorité :

- En transformation laitière
- En céréales et pain
- En maraîchage diversifié
- En volailles

Au total, le contenu en emplois de ces nouvelles activités est évaluée à 469 emplois directs, à la transformation seulement pour les produits animaux

* RHD : Restauration Hors Domicile

Atelier : l'atelier de production est une partie de l'exploitation agricole ayant un fonctionnement et des produits qui lui sont propres et qui peuvent constituer une unité de gestion plus ou moins autonome.

Diagnostic : Agriculture et filière

L'emploi dans les exploitations en CC : 242 équivalents temps plein (ETP)

	nb exploitation	SAU moyenne	nb d'ETP	nb d'ETP/exp
CAN+HVS en CC	74	113	242	3,3
Deux Sèvres	6439	70	9736	1,5

Equivalents ETP dans les exploitations pratiquant les CC

- 100 ETP sur 18 exploitations dans le HVS
- 142 ETP sur 56 exploitations sur la CAN

70 % des fermes interrogées indiquent une stabilité de l'emploi dans les 5 ans à venir
12 exploitations/ 73 prévoient de développer l'emploi sur leurs fermes

Evolutions croisées de l'emploi et des investissements dans les exploitations en CC

territoire	évolution de la main d'œuvre	investissement important	nb expl.
CAN	en baisse	non	0
		oui	2
	stable	non	22
		oui	20
	en croissance	non	1
		oui	9
HVS	en baisse	non	1
		oui	0
	stable	non	6
		oui	6
	en croissance	non	2
		oui	3

Le développement de l'offre ne peut pas venir exclusivement des exploitations pratiquant déjà les CC

Les investissements concernent plus particulièrement :

- les exploitations en viande bovine (bâtiment, commercialisation en CC)
- les exploitations maraîchères (production)
- les apiculteurs (production et transformation)

* CC : Circuits courts

Diagnostic : Agriculture et filière

La transformation dans les exploitations en circuits courts

	nb d'expl. concernées	laboratoire individuel	laboratoire collectif	prestataire
maraichage	15	2		1
arboriculture et viticulture	3	1		
céréales et oléoprotéagineux	5	1		1
lait de vache et/ou chèvre	11	9		5
volailles de chair et grasses	8	3	2	4
porc	3	3		
viande bovine	35	3		34
viande ovine	NC	NC	NC	NC
miel	6	3		2

Produits végétaux : des besoins d'atelier, commun ? pour diversifier la gamme ?

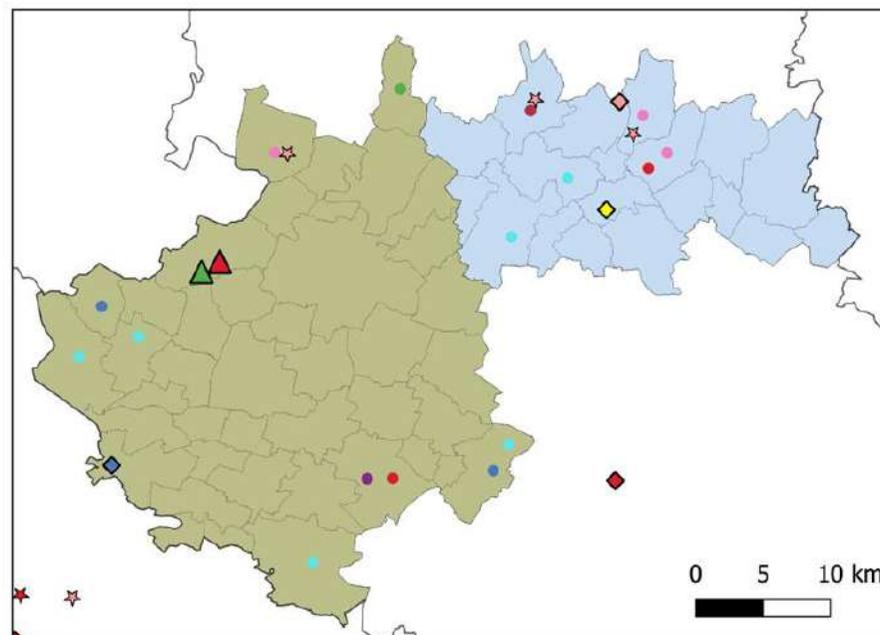
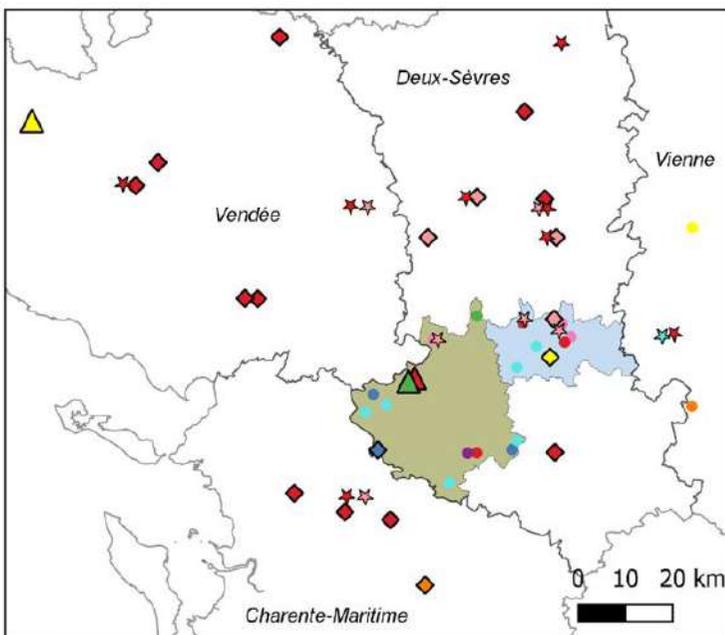
Viande : un atelier individuel n'a pas vocation à couvrir tous les besoins

Atelier collectif : devenir de l'atelier de Coulon, ouverture des ateliers des magasins de producteurs ?

Viande bovine : les limites de la prestation

Quels enjeux prioritaires pour la montée en gamme des produits en circuits courts ?

Outils de transformation individuels, collectifs ou avec recours à un prestataire sur ou à proximité du territoire de la CA du Niortais et de la CC Haut Val de Sèvre



Outils de transformation individuels

- Canard gras
- Céréales et légumineuses
- Fruits
- Lait de chèvre
- Lait de vache
- Légumes
- Miel
- Viande bovine
- Volailles

Outils de transformation collectifs

- ▲ Céréales
- ▲ Légumes
- ▲ Viande

Prestataires

- ◆ Céréales
- ◆ Lait
- ◆ Miel
- ◆ Viande
- ◆ Volailles

Abattoirs

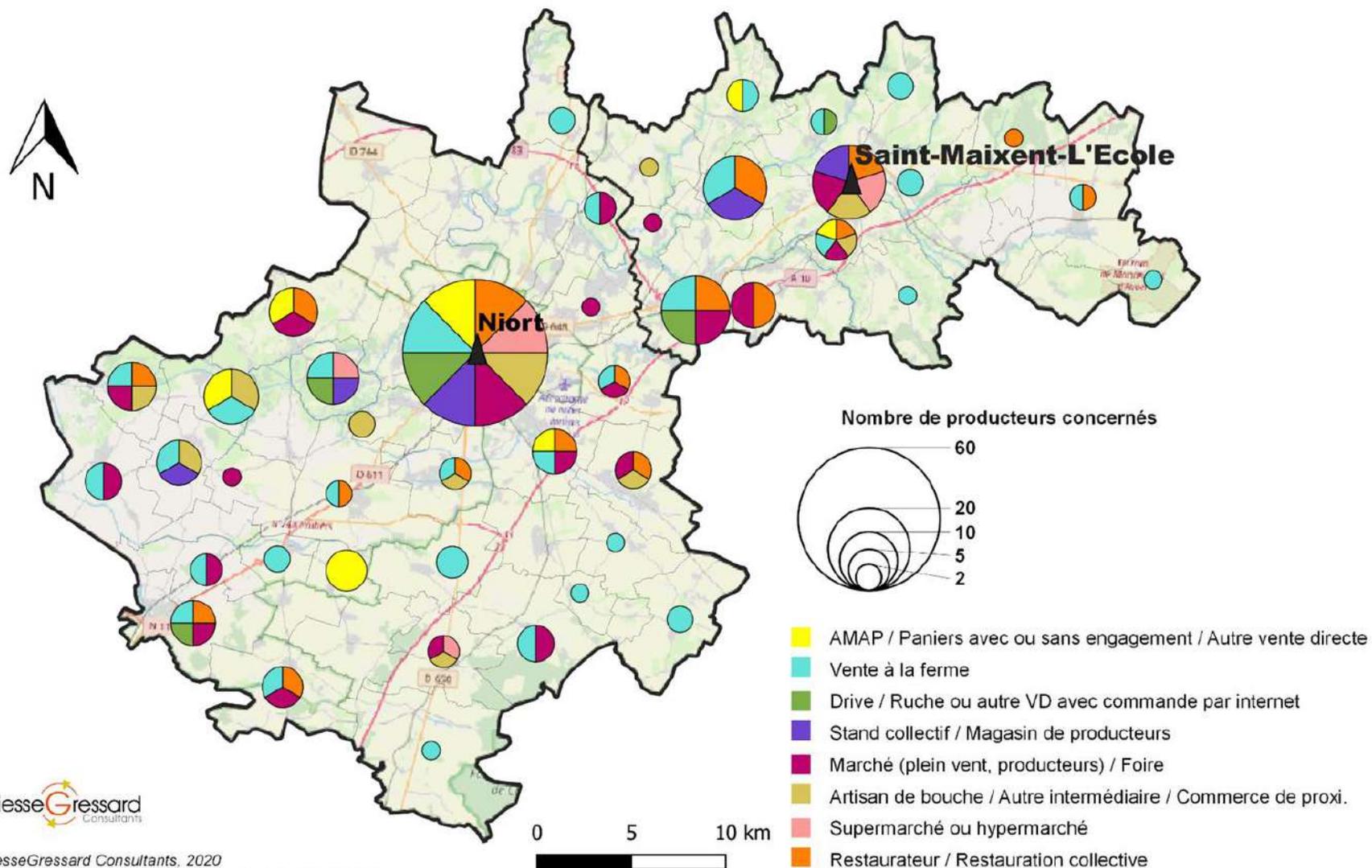
- ★ Bovins (prestataire)
- ★ Ovins et caprins (prestataire)
- ★ Volailles (prestataire)
- ★ Volailles (à la ferme sur la CAN et la CCHVS)

- CC du Niortais
- CC Haut Val de Sèvre

TriesseGressard
Consultants

TriesseGressard Consultants, 2020
Source : Enquêtes Projet Alimentaire Territorial 2019-2020

Modes et lieux de vente des producteurs des communes de la CA du Niortais et de la CC Haut Val de Sèvre



TriesseGressard
Consultants

TriesseGressard Consultants, 2020
Source : Enquêtes Projet Alimentaire Territorial 2019-2020

* AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne VD : Vente Directe

02

Votre contribution à la définition
du plan d'actions, compte rendu
des ateliers

Les pages suivantes synthétisent les productions issues des ateliers de travail.

Les propositions faites par les participants et l'ensemble des échanges seront utilisés dans le cadre de la construction d'une stratégie et d'un plan d'actions détaillé.

Dans un second temps les bureaux d'études et chargés de mission des collectivités reprendront contact avec les acteurs pré-identifiés pour approfondir les fiches actions.

Ce travail sera ensuite soumis aux comité technique et comité pilotage pour ajustement et validation.

1/6 Amender, préciser, valider les objectifs quantitatifs de création de nouveaux ateliers

Nombre d'ateliers à créer, pour des volumes commercialisés en circuits courts indicatifs de ...

- 1 à 2 ateliers en porc x 310 porcs
- 20 ateliers en volailles x 9 000 volailles
- 42 ateliers en maraîchage x 3 ha
- 13 ateliers en viande bovine x 40 têtes ?
- 11 ateliers en arboriculture x 5 ha ?
- 94 ateliers en pain et céréales x 4 ha ?
- 86 ateliers en produits laitiers x 50 000 l ?

Ateliers à créer pour la transition alimentaire

	Nb d'ateliers à créer	Nb d'emplois correspondants**
porc	2	5
volaille	20	61
viande bovine	13	25
viande ovine	4	4
lait transformé	86	171
fruits frais*	11	34
légumes frais*	42	75
céréales et pain	94	94
Total	272	469

* hors produits exotiques et agrumes, conserves et plats préparés, ces résultats tiennent compte des pertes à la consommation (8 % en moyenne rhd et ménages)

** à la transformation uniquement pour les ateliers animaux

Précisions concernant la méthode d'évaluation des ateliers à créer pour répondre à la demande

Pour les fruits et légumes les hypothèses de création d'ateliers se basent sur un objectif de 15 % de la demande.

Les dimensions indicatives correspondent à des ateliers économiquement viables pour un 1 à 3 ETP selon les productions, à la transformation et à la vente exclusivement pour les ateliers d'élevage, et compatibles avec des investissements en transformation voir ci-contre. Cela ne préjuge pas des choix des porteurs de projets : les structures d'exploitation sont très variées, comme en témoigne par exemple la taille des ateliers enquêtés sur la CAN et le HVS (diapo 9) d'une part, les références de travaux nationaux d'autre part : [Références en Circuits Courts, 2013](#)

Les revenus générés par chaque activité sont variables et dépendent :

- Des volumes produits par équivalent temps plein bien sûr, mais aussi !
- Des prix et donc des choix stratégiques de gamme et de commercialisation
- Des charges engagées à la transformation (prestataires, outil en propre, individuel ou collectif)
- Des conditions de financement de l'activité en circuits courts

* RHD : Restauration Hors Domicile

ETP : Équivalent Temps Plein

Atelier : l'atelier de production est une partie de l'exploitation agricole ayant un fonctionnement et des produits qui lui sont propres et qui peuvent constituer une unité de gestion plus ou moins autonome.

1/6 Amender, préciser, valider les objectifs quantitatifs de création de nouveaux ateliers

Nombre d'ateliers à créer, pour des volumes commercialisés en CC indicatifs

- 1 à 2 ateliers en porc x 310 porcs
- 20 ateliers en volailles x 9 000 volailles
- 42 ateliers en maraîchage x 3 ha
- 13 ateliers en viande bovine x 40 têtes ?
- 11 ateliers en arboriculture x 5 ha ?
- 94 ateliers en pain et céréales x 4 ha ?
- 86 ateliers en produits laitiers x 50 000 l → plutôt 54 x 80 000 l



Vos remarques et commentaires

Objectif de couverture de la demande alimentaire : 10 % de la demande est vraiment un minimum, en particulier pour les productions végétales (*remarque : pour les fruits et légumes les hypothèses de création d'ateliers se basent sur un objectif de 15 % de la demande*) dans un contexte d'évolution des comportements alimentaires

La zone de chalandise à viser dans le PAT est un rayon de 40 à 50 km autour des 2 intercommunalités indépendamment des limites administratives (carte ci-contre), en collaboration avec les territoires proches (Deux-Sèvres, Vienne, Vendée, Charente-Maritime)

Pour la production de légumes, compléter l'offre par celle de systèmes légumiers, complétant l'offre des maraîchers diversifiés

Préciser la demande en fruits, compte tenu de la production de pommes et poires en Gâtine, anticiper les besoins en eau

Viande Bovine : favoriser les projets intégrant la transformation élaborée des produits

Pour les ateliers en céréales, repérer les projets à développer sur les exploitations existantes

Pour les ateliers laitiers, s'appuyer d'abord sur le développement des ateliers existants, puis sur le milieu agricole (exploitations existantes intéressées par la création d'un atelier circuits courts), puis enfin sur les porteurs de projet non issus du milieu agricole

2/6 Repérer les porteurs de projet potentiels

Etes vous porteurs de projet ?
Connaissez vous des porteurs
de projet de nouvelles
activités en circuits courts ?

70 % des installations concernent des porteurs de projet « hors cadre »

Complément d'information : source CNASEA, 30 % en 2004, étude ASP 2012, 53 % en écartant les transferts entre époux

L'ADEAR* indique qu'il y a des porteurs de projets

Des porteurs de projet repérés en :

- Transformation lait de chèvre
- Production de mogettes
- Production de noisettes
- Maraîchage : problème ABF* sur Saint Symphorien

Un vivier de porteurs de projet dans les jardins partagés

S'appuyer sur les syndicats et les CUMA* pour repérer les porteurs de projet

* ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural
CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

ABF : Architecte des Bâtiments de France

3/6 Fiche action : susciter des vocations pour développer l'offre en produits locaux

Moyens à mettre en œuvre : distinguer 2 cibles

Auprès des porteurs de projet candidats à l'installation :

- faire connaître les opportunités de marché dans les établissements d'enseignement agricole, en début de parcours pour les intégrer à la construction du projet
- Diffuser cette information auprès des candidats à l'installation

Auprès des agriculteurs déjà exploitants

- Faire connaître les opportunités de marché en utilisant les médias existants (presse, conseillers d'entreprise, événements professionnels), et mobilisant les résultats du PAT
- Utiliser le relais des coopératives pour relayer l'information

Partenaires potentiels

Des précautions à prendre ? Les expliciter

4/6 Fiche action : soutenir la création de nouveaux ateliers commercialisant en circuits courts, installation, équipements

Moyens à mettre en œuvre :

Pour avoir accès au foncier ?

Connaître les acteurs que l'on peut solliciter

Créer des partenariats SAFER*/Terres de Lien/Syndicat des eaux

Faire évoluer les outils juridiques pour que les collectivités puissent acheter du foncier et installer des jeunes

Pour avoir accès à l'eau ?

Arbitrer la répartition des volumes d'eau (en fonction des enjeux du PAT)

Faire évoluer l'attribution des volumes (auprès du Ministère de l'Agriculture)

Pour choisir ses équipements de transformation ?

Pour financer et mutualiser les investissements : subvention ? A la transformation : équipements collectifs ? Prestataires ?

Une grille d'attribution des aides (financières, techniques, foncier) cohérente avec les enjeux du PAT : AB* en premier lieu mais aussi présence de haies / arbres

Partenaires potentiels

Collectivités pour l'accompagnement d'installations aidées par la mise à disposition (bail avec option d'achat) de terrain, accès à l'eau, équipements

Entreprises et banques

Des précautions à prendre ? Les expliciter

Foncier difficile à trouver pour de petites surfaces, d'autant plus si besoin d'accès à l'eau

Réfléchir à l'accès à l'eau avant l'installation

* SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

AB : Agriculture Biologique

5/6 Fiche action : soutenir la création de nouveaux ateliers commercialisant en circuits courts, apprendre un nouveau métier

Moyens à mettre en œuvre :

- Pour élaborer la gamme des produits et des prix, conseil et formation ?
 - Pour adapter la production à la commercialisation en circuits courts (planification, conduite des cultures et des élevages ...), échanges de pratiques entre professionnels ?
 - Pour maîtriser le process de transformation, conseil et formation ?
 - Pour réorganiser le travail, gérer la main d'œuvre sur l'exploitation ?
- Financer les formations des porteurs de projet
 - Pépinière de projets en circuits courts, non limités au maraîchage et assurant la fonction de portage des personnes en test d'activité

Partenaires potentiels

Soutien par les collectivités d'ateliers collectifs : légumerie, atelier de maturation viande ...
Réseau InPACT* (réseau d'associations)

Des précautions à prendre ? Les expliciter

Etre intransigeant sur le professionnalisme des porteurs de projet, et aussi sur celui des structures accompagnatrices
Logistique à résoudre

* InPACT : Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale

6/6 Fiche action : soutenir la création de nouveaux ateliers commercialisant en circuits courts, construire, fidéliser, renouveler sa clientèle

Moyens à mettre en œuvre :

- Pour élaborer la gamme des produits et des prix, conseil et formation ?
- Pour trouver son marché, identifier la clientèle, fidéliser la clientèle ? → des collectivités qui se portent garantes de l'approvisionnement local dans les cantines / qui s'organisent pour être apporteur d'affaires pour les producteurs locaux / qui identifient et informent les nouveaux consommateurs de produits locaux
- Pour créer de nouveaux circuits de distribution en circuits courts, lesquels ? quel rôle des collectivités ?
- → Des projets collectifs, pour sécuriser les porteurs de projet inexpérimentés, rôle des coopératives ?

Partenaires potentiels

- Résalis
- Agrilocal (réseau national, actif en Vienne)
- COPART (Le Comité partenarial pour le développement durable du niortais)

Des précautions à prendre ? Les expliciter

- Etablir des chartes pour garantir la qualité au sein des magasins
- Label de territoire, type Terre de Sources

Fiche action : doter le territoire d'outils de transformation pour permettre la montée en gamme

Les produits prioritaires ?

Manque un outil d'abattage de volailles sur le territoire

Individuels, collectifs ou prestataires : argumentez

Mutualiser, créer des systèmes collectifs

Des précautions à prendre ? Les expliciter

Fiche action : associer le grand public à la promotion des vocations agricoles, promouvoir l'agriculture locale

Moyens à mettre en œuvre :

Faire connaître les exploitants au grand public, le métier, les produits, les modes de productions
Dégustation de produits
Projets agricoles intégrant des projets pédagogiques, l'accueil de séminaires d'entreprises
Balades à la ferme, à l'image de l'actions développée par l'Agglomération de la Rochelle, salon de l'Agriculture local

Partenaires potentiels

Des précautions à prendre ? Les expliciter



Avec le soutien de :



Merci de votre
participation !



NiortAgglo - Haut Val de Sèvre